

Suite aux commentaires lus à propos de l'AG du CIQ prévu le vendredi 23 octobre (18 h 30, salle des Faurys), j'ai réalisé un petit compte-rendu présentant l'historique des associations citoyennes constituées à Venelles depuis 1990, du moins celles auxquelles j'ai participé ou dont j'ai connaissance. Je dis cela pour ne pas vexer celles que j'oublie forcément... Au niveau des actions, chacune de celles citées ou omises pourra bien sûr compléter...

Ce bilan est destiné à donner des informations et non pas à mettre en exergue mon travail personnel car tout est le résultat d'un investissement collectif. Les associations dites citoyennes sont des structures de concertation voire de « veille » pour la vie de la commune. L'essentiel étant d'exister pour agir démocratiquement. Inutile de les dénombrer, rejoignons-les. Je me réjouis d'ailleurs de constater que la relève est assurée.

---

### Des associations « citoyennes » pour quoi faire ?

Lorsqu'en 1990, la SNCF présenta son projet de TGV méditerranée, ce fut comme une bombe qui tombait sur Venelles. Le tracé en direction de la Côte d'Azur passait au niveau du passage à niveau et prenait en enfilade toutes les bastides de la Trévaresse et celles de Venelles. Alban d'Hauthuille, propriétaire de Saint Hippolyte, créa immédiatement une association au nom bien complexe mais très représentatif : l'Association contre les nuisances d'un TGV à Venelles. Nous rentrions alors dans un combat très long qui dura plusieurs années. D'abord pour faire sauter le barreau qui coupait Venelles en deux parties, puis ensuite contre le nouveau tracé au nord de Venelles (niveau Fontcuberte), dit tracé Querrien, qui partait des Quatre Termes (commune d'Eguilles) pour rejoindre en cul de sac Fréjus. L'association contre les nuisances d'un TGV à Venelles, dont j'étais la vice-présidente, mobilisait alors tous les Venellois et s'associait avec les autres associations du tracé dans le cadre de la CARDE (Coordination associative régionale de l'environnement). Le but étant de mettre en évidence les dégâts du tracé (essentiellement étudié sur des cartes géographiques) avec les réalités du terrain. Le tracé Querrien fut annulé après une étude d'experts anglais, qui relevait les dites anomalies notamment l'absence de débouché du tracé vers l'Italie. Les Italiens ne voulant pas d'une voie de chemin de fer sur leur Riviera ! Venelles était alors épargnée.

Je vais être rapide sur la multitude des actions menées dans ce cadre : manifestations sur les voies, dans les grandes villes : Paris, Aix, Marseille, Saint Quentin Fallavier... expositions de toutes sortes (Cézanne, Festival...), interventions radio télévisées, rencontres, distribution d'affiches, de tracts, de revues...

En 1992, le tracé Querrien était donc abandonné. Apparaissait alors une autre menace pour Venelles: la construction d'un hyper marché et ses satellites du côté Est de l'autoroute (quartier Montravail). Le maire de l'époque ayant lancé un référendum, nous devions mobiliser la population. L'association rajouta à son nom « pour la qualité de la vie » et ce fut dans ce cadre que nous nous sommes engagés dans une véritable campagne électorale aux côtés de la Coopérative des Quatre Cellier. Avec un résultat indiscutable puisque nous avons compté 56 % de votants et 82 % de « non », le jour du départ en vacances de la Toussaint !

**Nous comptons alors quelques 650 adhérents au grand étonnement des institutionnels, SNCF et promoteurs compris.** Nous avons fonctionné uniquement sur les cotisations des adhérents et l'aide de bénévoles. Comme quoi les venellois savent se mobiliser lorsqu'il s'agit de défendre leurs territoires !

(Je fais ici une parenthèse pour dire que j'ai continué personnellement à participer à CARDE de 1993 à 1997. Reprenant le combat pour défendre les droits des riverains du tracé TGV Méditerranée. Car l'indemnisation ou l'expropriation n'était alors possible que dans un rayon de 150 mètres. Je me souviens à titre d'exemple d'un propriétaire de Vernègues qui dut abandonner son projet de ferme auberge dans un rayon de 180 mètres, pour lequel le combat a permis d'obtenir des droits).

En 2001, alors que l'association venelloise créée en 1990 continuait et continue toujours de défendre l'environnement sous le nom d'AVE (Association Venelles Environnement), je constituais le CIQ (Comité d'Intérêt de Quartier de Venelles) avec un objectif plus axé sur les problèmes de qualité de vie. La notion de « quartier » englobant toute la commune de Venelles puisqu'en la matière la limite géographique des CIQ s'arrête aux CIQ voisins (Le CIQ des Pinchinats pour l'Est de la commune et le CIQ de Puyricard à l'Ouest). Les Comités d'Intérêt de Quartier sont des associations dont la création remonte aux années d'après guerre. Le CIQ de Puyricard par exemple a quelques 80 ans d'existence ! Les CIQ relèvent d'une Fédération aixoise et d'une Confédération marseillaise. A ne pas confondre avec les Conseils de Quartier mis en place par la loi Vaillant en 2002 dans le cadre du code général des collectivités territoriales qui concerne les communes de plus de 80 000 habitants.

Dans ce cadre, le bilan du CIQ est tout aussi édifiant :

- 2001, alerte du Préfet sur la dangerosité du **passage à niveau** et obtention de mesures de protection : interdiction de stationner de part et d'autre du PN, interdiction du tourne à gauche en direction de la zone St Hippolyte, réfection du platelage, déplacement des panneaux publicitaires, réalisation d'un cheminement piétonnier côté Marcel et fils....
- 2002, mobilisation contre le **projet Spyland**, véritable parc d'attractions type Disney Land en limite de commune de Venelles (carrefour des Quatre Chemins, route de Pertuis)
- 2003, participation au PDU (**Plan de Déplacements Urbain**)
- 2004, participation à la **Charte de l'Environnement du Pays d'Aix**, notamment pour les panneaux publicitaires
- 2004 et suite, interventions auprès du **service des Postes** pour l'implantation du nouveau bureau de Venelles
- 2005, création d'un **Collectif des Associations du Nord d'Aix** (CIQ de Puyricard, de Coutheron, des Pinchinats, Durance Meyrargues Environnement, Mieux Vivre à Peyrolles et Venelles Environnement) à l'occasion de l'enquête publique de la nouvelle LVG Côte d'Azur ; présentation d'un **cahier d'acteur** et participation avec Venelles Environnement **au groupe de réflexion « biodiversité et milieux naturels »** de Réseau Ferré de France **durant deux années (2006 et 2007)** concernant le **nouveau fuseau du Nord d'Aix de la LGV (nouveau projet)**
- 2006, mobilisation contre l'installation d'une **aire d'accueil des gens du voyage** au Barry
- 2007, observations sur le PADD (**Plan d'Aménagement et de Développement Durable**) préalablement au PLU (Plan Local d'Urbanisme)
- 2008, réalisation d'un **Livre Blanc à l'intention des candidats aux futures municipales**
- 2008, obtention d'un **agrément préfectoral au titre de la protection de l'environnement et de l'urbanisme**
- 2008, étude sur les **antennes relais de la commune**
- 2008, participation aux commissions de la **nouvelle gouvernance**
- 2009, **enquête publique du PLU. Le CIQ innove en mettant en ligne l'intégralité de l'enquête, une première dans le milieu associatif ! Un travail considérable entièrement à la charge du CIQ qui a même acheté le CD de présentation !**
- 2009, participation aux études du projet de **quartier durable des Michelons**
- 2001 – 2010, Actions diverses au cours de ces années telles que participation aux concertations du CPIE (Comité Permanent d'Initiatives de l'Environnement) du Grand St Jean, de la collecte des déchets de la CPA , protections abris bus, protections rue des Ecoles, nouveau positionnement des containers déchets de Venelles-le-Haut, horaires dans les abris-bus, éclairage sur la RN 96, protections des massifs forestiers, panneaux publicitaires, protection des zones agricoles...
- 2010, **nouvelle présidence du CIQ** dont les actions figurent désormais sur Internet, en partenariat avec l'association citoyenne AVEC (Association Venelloise pour l'Expression Citoyenne) créée en 2007  
<http://assos.venelles.net/>

Voilà, bonne lecture pour celles et ceux qui s'interrogent sur le rôle des associations citoyennes du moins celles de ma connaissance. Il est évident que le travail présenté ci-dessus est le résultat d'un travail collectif, travail soutenu par les adhérents, quelquefois très nombreux lorsque les enjeux en touchent beaucoup (exemple du TGV avec 650 adhésions), moins nombreux lorsqu'ils se sentent moins concernés (de l'ordre de la centaine pour les aménagements d'un quartier ou d'un service). Le travail ne relève souvent que de quelques personnes car il faut consacrer beaucoup de temps et d'argent personnel pour aboutir. Je rappelle que les associations citoyennes ne reçoivent aucune subvention de la municipalité ce qui est la garantie de leur indépendance. **L'essentiel est qu'elles existent pour se mobiliser le moment venu pour la concertation ou l'action.** Cessons de compter leurs adhérents, investissons-nous et remercions celles et ceux qui y consacrent du temps. **Grâce à son nouveau Président, le CIQ possède un nouvel agrément au titre de l'urbanisme et est reconnu comme personne associée lors de la concertation des grands projets, encourageons-le en venant l'aider.**

**Suzanne LAMOUREUX,**

ex vice-présidente de l'Association contre les nuisances du TGV et pour la qualité de la vie à Venelles (1990 à 1995), ex administrateur de CARDE (1993 à 1997), fondatrice et ex présidente du CIQ (2001 à 2010).